DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

COMMUNE
IGNAUX
09110

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL Lundi 12 décembre 2022 à 19h00

PRESENTS : Michel BARRE, Géraldine GALINIER FONTES, Jean-Louis CADENAT, Béatrice LAFAILLE, Thierry BARRE, Alain SOLANA, Philippe ESTRADE

PROCURATION : Nicolas VELASQUEZ

ABSENTS EXCUSES : Jérémy DOUCY, Simon KAUFMAN, Stéphane BARRE

SECRETAIRE de SEANCE : Géraldine GALINIER FONTES

Ouverture de la séance à 19h00.

Séance Présidée par Michel BARRE, Maire.

*** Ouverture de crédits d'investissements pour 2023.**
Délibération pour un montant de ¼ des investissements de l'année 2022.

Approuvée à l'unanimité

*** Acquisition terrain ISATIS**

ISATIS cède à la commune la voierie et le terrain en contre-bas.
La commune participera aux frais de notaires à hauteur de 50% pour la voierie.

Approuvé à l'unanimité

*** Commission de sécurité station du Chioula**
Délibération systématique, réitérée chaque année.

Approuvé à l'unanimité

*** SKI PASS.**
Reconduction de l'opération proposée aux de la commune enfants (jusqu'à 11 ans) : participation de la commune de 50 € par enfant pour l'achat d'un forfait proposé par la CCHA et par la SAVACEM

Approuvé à l'unanimité

*** Ouverture d'un poste de contractuel pour besoin des services, temps partiel 17h50 hebdomadaire.**
Monsieur le Maire propose d'ouvrir un poste de contractuel pour des besoins occasionnels, afin de pouvoir palier à un surcroît de travail ou d'éventuels remplacements.

Approuvé à l'unanimité
*** Journée citoyenne, organisation.**

Monsieur le Maire propose de réunir les habitants et habitantes d'Ignaux lors d'une journée citoyenne qui se veut conviviale, au cours de laquelle chacun et chacune pourrait contribuer à réaliser des travaux d'intérêt général. Par exemple : réaménager l'ancien terrain de basket en terrain de pétanque, nettoyer le lavoir…
Cette journée serait organisée le 24 juin 2023.

Accord du Conseil Municipal

*** BILAN des travaux 2022, propositions travaux 2023**

Monsieur le Maire présente la liste des travaux effectués en 2022.

- Aménagement nouvelle Mairie
- City-stade
- Achat d'une sableuse
- Automatisation des cloches de l'église

La vente de l'ancienne mairie a permis de financer une partie des travaux.

Monsieur le Maire présente ensuite aux membres du Conseil les propositions de travaux pour 2023

Réhabilitation de certains logements communaux
Création d'un abri pour le gros matériel de voirie
Création d'une salle associative intergénérationnelle
Achat d'une autolaveuse pour la salle des fêtes
Sonorisation de la salle des fêtes
Travaux de voirie lotissement l'AVEILLA
Mise en place d'une signalétique.
Réhabilitation du lavoir en contre bas de l'ancienne école.

*** Questions diverses du Conseil Municipal**

- **Projet de centrale photovoltaïque** : de nombreuses réserves ont été émises pour des raisons écologiques et environnementales. D'autres réunions sont prévues.

- **PLUIH** : Il semblerait qu'il ne soit possible de dégager que 15hA de terrains constructibles pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

- **AFP** : une réunion d'information sollicitée par la DDT, la chambre d'agriculture, la fédération pastorale aura lieu le 19 décembre 2022, avec les différents propriétaires fonciers, dans la salle des fêtes, à 14h.
  L'Assemblée générale de l'AFP est prévue courant 1er semestre 2023.

- **Affaire Nadine BARRE/ Mr et Mme BRETON** : La secrétaire de Mairie, Nadine BARRE, bénéficiant de la protection fonctionnelle, a souhaité prendre à sa charge les frais d'avocat concernant le contentieux qui l'a opposé à Mr et Mme BRETON, dont ces derniers ont été déboutés.

- **Festivités** : Le comité des fêtes invite les enfants d'Ignaux à participer gratuitement à un loto de Noël suivi d'un goûter, le jeudi 29 décembre, à 15h, dans la salle des fêtes.

- **Installation d'une borne électrique** : la commune souhaite installer une borne électrique pour 2 voitures près de la halle. (Coût estimé à 3500 €)

- **Ordures ménagères :**
  - Aucune information récente sur le projet d'installation de containers par la CCHA.
  - De nombreuses incivilités ont été constatées dans le local poubelles à l'entrée du village. Les membres du Conseil Municipal souhaitent mener une réflexion pour trouver des solutions et sensibiliser les habitant(e)s.

- **Jean-Louis CADENAT, Adjoint** demande s'il ne faudrait pas prévoir d'adopter le **Procès-Verbal** en début de chaque conseil Municipal.
- Monsieur Le Maire lui répond que ça n'a jamais été fait et qu'il va se renseigner si c'est une obligation.

Les membres du public demandent la parole :
Mr le Maire accepte de donner la parole à Mme GACHE.

Question :
- Mme GACHE souhaite sensibiliser les membres du Conseil Municipal à l'urgence de procéder à un adressage des maisons d'Ignaux afin que toutes soient géolocalisables pour des raisons de sécurité (interventions des pompiers, du Samu …) et de commodité (pour les livraisons). Elle informe l'assemblée qu'elle est en possession d'un courrier co-signé par des habitants du lotissement de l'Aveilla, mais elle ne souhaite pas communiquer le courrier à Monsieur Le Maire.

Réponse :

Mr le Maire rappelle que dans les propositions de travaux 2023, l'adressage et la signalétique dans le village avait été mentionnés, une commission composée d'élu(e)s travaillera sur le dossier dès 2023 pour l'ensemble du périmètre habitable de la commune.

- Mme BRETON demande la parole ;

Monsieur le Maire lui refuse, compte tenu des antécédents judiciaires et des contentieux passés et en cours avec la collectivité.

Madame BRETON, prend tout de même la parole sans l'accord de Monsieur Le Maire.

La séance est levée à 20h00.

Communication de Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire a reçu après le Conseil Municipal des doléances de certaines personnes présentes au CM dans le public, qui ont regretté de ne pas avoir pu prendre la parole eu- égard le comportement de Me BRETON.
En raison du non-respect du pouvoir de Police du Maire par Me BRETON pour la 2e fois consécutive lors des Conseils Municipaux, des dispositions seront prises pour les prochaines séances.

Michel Barre
Maire d'IGNAUX